La Rochelle Université

AAP Allocation doctorale

2026

Date de clôture : 1er décembre 2025

La Rochelle Université lance au titre de l'année 2026 l'appel à projet Allocation doctorale pour l'obtention d'un financement de **contrat doctoral**.

1. Priorités scientifiques

Les sujets proposés doivent s'inscrire dans les priorités scientifiques de l'établissement, ils pourront être disciplinaires, interdisciplinaires ou transdisciplinaires. Ancrée dans un territoire littoral aux caractéristiques marquées par la diversité de ces paysages, sa biodiversité, ses activités économiques et exposé à des risques naturels et anthropiques, La Rochelle Université a construit une stratégie scientifique adaptée à ce contexte, centrée sur la **durabilité et la résilience en zone côtière**. Ses onze unités de recherche, ses deux fédérations de recherche et d'animation, ses observatoires et ses laboratoires communs, pour certains internationaux, mobilisent des expertises diverses couvrant les sciences de l'environnement, de l'ingénierie et celles des sciences humaines et sociales pour répondre à des questions très diverses*. Par des approches pluridisciplinaires, interdisciplinaires voire transdisciplinaires, ces différentes disciplines se mobilisent pour produire des connaissances fondamentales et des solutions concrètes pour:

- 1. Comprendre et modéliser les dynamiques naturelles propres à ce territoire littoral,
- 2. Concevoir les outils de modélisation basés notamment sur l'intelligence artificielle pour aider à observer, comprendre, prédire et décider,
- 3. Innover au service d'objectifs de développement durable et de santé globale,
- 4. Accompagner les sociétés littorales et rétro-littorales dans leur transition face aux changements climatiques.

'Comment les sociétés littorales se transforment, s'adaptent? Comment réduire et gérer la vulnérabilité des zones côtières? Comment promouvoir la santé et la gestion durable des ressources? Comment accélérer le passage aux énergies renouvelables? Comment assurer la durabilité des infrastructures, renforcer la résilience des matériaux? Comment intégrer l'intelligence artificielle et les méthodes numériques dans ces processus? sont autant de questions auxquelles nos scientifiques s'efforcent de répondre.

2. Cofinancement

La priorité sera donnée aux demandes de demi allocations : une demi allocation établissement vient compléter un cofinancement externe de type Région, CNES, ANR, EUROPE, ADEME... acquis ou sollicité.

Si la demi allocation demandée à l'établissement fait l'objet d'une demande similaire auprès d'un autre financeur, l'information doit être obligatoirement ajoutée au formulaire.

Allocations doctorales 2026 1

3. Critères d'évaluation

Les sujets de thèses seront évalués selon plusieurs critères :

- Clarté du dossier (qualité rédactionnelle, accès à des non spécialistes notamment pour les collectivités);
- · Dynamique scientifique dans laquelle s'inscrit le sujet;
- Ambition du sujet ;
- · Retombées pour le laboratoire et l'établissement / Suites attendues ;
- Travail demandé au doctorant (tâches) ;
- Accompagnement (notamment financier) du doctorant et du fonctionnement de la thèse par le laboratoire.

Dans cet appel, une attention particulière sera portée aux sujets de recherche doctorale associant de jeunes enseignants-chercheurs, enseignantes-chercheuses ou chercheuses, chercheurs dans les directions, alimentant ainsi une politique prioritaire d'amener plus de jeunes scientifiques vers l'Habilitation à diriger des recherches à moyen terme.

4. Modalités de dépôt et calendrier

En 2026, la priorité sera donnée aux demandes de demi allocations afin d'augmenter le nombre de thèses financées.

Les laboratoires devront proposer deux classements distincts :

- un pour les demandes de thèses pleines
- un pour les demandes de demi thèses.

Le nombre de sujets proposés par laboratoire devra être en adéquation avec sa capacité d'encadrement doctoral (nombre de HDR).

Le formulaire de candidature ci-joint doit être complété par le porteur et signé par le laboratoire.

Les dossiers devront comporter l'avis argumenté de l'école doctorale sur la direction de thèse proposée, avant d'être examiné et validé par la direction du laboratoire.

C'est au porteur du sujet de se rapprocher de son référent thématique au sein de l'école doctorale suffisamment tôt pour obtenir cet avis avant de le soumettre à la direction de son laboratoire. Ensuite le laboratoire classera les demandes et transmettra ce classement ainsi que les dossiers au plus tard le **1**er **décembre 2025** à <u>aaprecherche@univ-lr.fr</u>

Les demandes d'allocations doctorales donneront lieu le <u>11 décembre 2025</u> à <u>des présentations</u> devant une commission préparatoire composée de la Commission de la recherche élargie aux directions d'unités et aux membres du bureau de l'Ecole doctorale. A cette occasion, les dossiers seront présentés si possible par les porteurs concernés, avec la possibilité de se faire représenter. Puis la Commission de la recherche statuera le <u>16 décembre 2025</u>.

Pour tout complément d'information, merci de contacter <u>aap-recherche@univ-lr.fr</u>

Allocations doctorales 2026 2